

**SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT RHONE ALPES
« SOCARA »**

Société Anonyme
Au capital variable
Siège social : 6, Rue du Marais
38280 VILLETTE D'ANTHON
R.C.S. : 305 635 583 RCS VIENNE
SIRET : 305 635 583 000 76

**I - PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS (exercice clos le
31 DECEMBRE 2024)**

* Amortissement des pertes antérieures :	294 666,31 euros
* A la Réserve Légale :	1 159,95 euros

	295 826,26 euros

L'Assemblée Générale constate que les opérations réalisées avec des tiers non associés n'ont dégagé aucun résultat et que l'affectation à la Réserve Spéciale à ce titre est à : NEANT.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**I - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
19 JUIN 2025**

RESOLUTION SUR L'AFFECTION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, savoir :

* Amortissement des pertes antérieures :	294 666,31 euros
* A la Réserve Légale :	1 159,95 euros

	295 826,26 euros

L'Assemblée Générale constate que les opérations réalisées avec des tiers non associés n'ont dégagé aucun résultat et que l'affectation à la Réserve Spéciale à ce titre est à : NEANT.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président du Conseil d'Administration

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCARA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 rue du Marais 38280 VILLETTE D'ANTHON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 5 6 3 5 5 8 3 0 0 0 7 6 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2024

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Comptes de régularisation.

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCARA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 348 916)			DA	5 348 916
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	245 362
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(294 666)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	295 826
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	5 595 438
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 078 553
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	1 078 553
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 524 825
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	191 759 627
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 153 620
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	169 170
Compte régul.	Autres dettes			EA	107 252 680
	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 524 796
TOTAL (IV)			EC	358 384 719	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	365 058 711	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	327 112 634	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	51 182	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

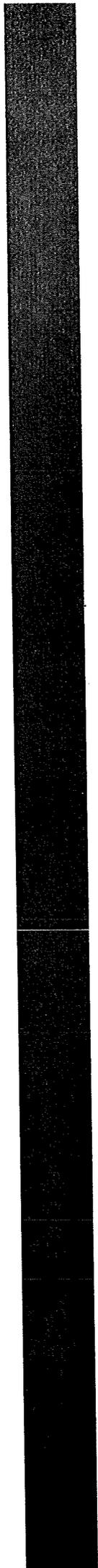
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FAI	694 259 236	FB	10 472 749	FC	1 704 731 986	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	90 736 563	FH	733 264	FI	91 469 827	
	Chiffres d'affaires nets *	FJL	784 995 800	FK	11 206 014	FL	1 796 201 814	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 434 687	
	Autres produits (1) (11)					FQ	785 162	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 799 421 664
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 698 231 522	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(810 616)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	70	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	57 281 650	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 409 358	
	Salaires et traitements*					FY	23 374 614	
	Charges sociales (10)					FZ	9 569 643	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	6 711 502
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	91 469
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	814 582	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 797 673 799	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 747 864	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI	5 500	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	38 791	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 409 934	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 448 725	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 992 097	
	Différences négatives de change					GS	79	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 992 177	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(543 451)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 198 912	

Désignation de l'entreprise SA SOCARA Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	99 230	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	192 900	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	320 547	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	320 666	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	19 532	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	536 725	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	876 924	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(556 376)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	346 709	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	801 190 936	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	800 895 110	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	295 826	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 372 123	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	153 571		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	814 531		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe



Règles et méthodes comptables

SA SOCARA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 365 058 711 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 295 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Logiciel : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Changement de réglementation :

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 312 992	228 864	140 000	4 401 856
Immobilisations incorporelles	4 312 992	228 864	140 000	4 401 856
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 667 874	1 004 955	321 859	70 350 971
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 781 399	714 734		8 496 133
- Matériel de transport	7 523 276	398 539	88 960	7 832 854
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 024 189	746 782		5 770 971
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	52 590	32 360	84 950	
Immobilisations corporelles	90 049 328	2 897 370	495 768	92 450 930
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000		5 000	
- Autres titres immobilisés	11 804 965	331 312	107	12 136 169
- Prêts et autres immobilisations financières	577 691	38 557		616 249
Immobilisations financières	12 387 656	369 869	5 107	12 752 418
ACTIF IMMOBILISE	106 749 977	3 496 103	640 875	109 605 204

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 436 191	196 505		3 632 696
Immobilisations incorporelles	3 436 191	196 505		3 632 696
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 995 151	4 471 974	321 859	35 145 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 657 962	742 872		4 400 834
- Matériel de transport	5 926 416	789 741	69 535	6 646 622
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 770 489	516 309		4 286 798
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 350 018	6 520 895	391 394	50 479 520
ACTIF IMMOBILISE	47 786 209	6 717 400	391 394	54 112 217

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 179 759 031 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			616 249
Autres	616 249		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 960 425	148 960 425	
Autres	27 470 164	27 470 164	
Capital souscrit - appelé, non versé		2 712 193	
Charges constatées d'avance	2 712 193		
Total	179 759 031	179 142 783	616 249
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Adherents fact a etablr	9 206 298
Clients divers factures à etablr	2 230 033
FAE marge arrière/penalité/BRII/TL	12 760 645
CPV à recevoir	13 107 600
Frs avoirs à recevoir	1 341 247
C/C Intérêt courus à recevoir	21 184
Produits a recevoir	17 000
Intérêts courus à recevoir	206 390
Total	38 890 397

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 348 916,00 euros décomposé en 99 054 titres d'une valeur nominale de 54,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	99 054	54,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	99 054	54,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	740 626	530 828		192 900	1 078 553
Total	740 626	530 828		192 900	1 078 553
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		530 827		192 900	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 358 384 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	51 183	51 183		
- à plus de 1 an à l'origine	36 473 642	5 201 557	18 514 571	12 757 515
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 759 627	191 759 627		
Dettes fiscales et sociales	21 153 620	21 153 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 170	169 170		
Autres dettes (**)	107 252 680	107 252 680		
Produits constatés d'avance	1 524 797	1 524 797		
Total	358 384 720	327 112 634	18 514 571	12 757 515
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 661 171			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	17 572 938
Immobilisations à payer	169 170
Intérêts courus à payer	95 725
Intérêt courus à payer	21 661
Provision Congés payés	1 749 035
Intéressement à payer	288 922
Autres charges à payer	81 360
Organic a payer	1 213 835
C.e.t à payer	5 530
Adherents avoir a établir	1 065 360
Adh.mar.arrières/TL à répartir	93 384 927
Adh.pénalités a répartir	875 000
Client avoir a établir	471 276
Total	116 994 738

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 712 193		
Total	2 712 193		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 524 797		
Total	1 524 797		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	2 150	
Indemnités de rupture salariale	309 559	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 532	
Amortissements des immobilisations	5 899	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 417
Provisions pour risques et charges	530 827	192 900
Produits et charges sur exercices antérieurs	992	1 409
Dégrèvement CFE sur exercices antérieurs		97 821
Régularisations diverses	7 966	
TOTAL	876 925	320 547

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	295 826
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	295 826
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	295 826

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 833 915 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 214 155
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 214 155
C. Déficits reportables	2 121 506
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	833 915
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 608 personnes dont 12 apprentis et 37 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	32	
Agents de maîtrise et techniciens	77	
Employés	65	
Ouvriers	434	
Total	608	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elle ferait état de salaires individualisés.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	15 073 030
Avals et cautions	15 073 030
Engagements en matière de pensions	1 085 414
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	16 158 444
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 085 414 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 DEF

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

**SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT
RHONE ALPES « SOCARA »
Société Anonyme à capital variable
6 rue du Marais
38280 VILLETTE D'ANTHON

305 635 583 RCS VIENNE**



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15 quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167 rue Charles Germain
39400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. 01 79 97 80 40



**ORIAL
PROVENCE**

EXPERTISE COMPTABLE

18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

SOCARA

**Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Ce document contient 29 pages

Membre du réseau

www.orial.fr



S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Riom et Paris.

Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Riom et Paris.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCARA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises à l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

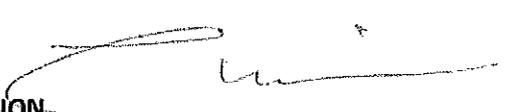
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 mai 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 938 112	3 632 696	305 416	315 506
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	463 744		463 744	561 295
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 350 971	35 145 267	35 205 704	38 672 723
Autres immobilisations corporelles	22 099 959	15 334 253	6 765 705	6 973 997
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				52 590
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				5 000
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	12 136 169		12 136 169	11 804 965
Prêts				
Autres immobilisations financières	616 249		616 249	577 691
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 605 204	54 112 217	55 492 987	58 963 767
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	53 707 928	91 470	53 616 458	52 834 747
Avances et acomptes versés sur commandes	700		700	700
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	148 960 425		148 960 425	170 889 795
Autres créances	27 470 164	25 424	27 444 741	26 724 971
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 000 000		14 000 000	14 000 000
Disponibilités	62 831 207		62 831 207	58 314 845
Charges constatées d'avance (3)	2 712 193		2 712 193	1 682 075
TOTAL ACTIF CIRCULANT	309 682 618	116 893	309 565 724	324 447 133
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	419 287 822	54 229 110	365 058 711	383 410 900
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				


Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 348 916	5 348 916
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	245 363	245 363
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-294 666	-1 158 297
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	295 826	863 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 595 439	5 299 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 078 553	740 626
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 078 553	740 626
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 524 825	42 180 940
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 759 627	202 090 874
Dettes fiscales et sociales	21 153 620	19 953 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 170	140 000
Autres dettes	107 252 680	111 102 928
Produits constatés d'avance	1 524 797	1 902 321
TOTAL DETTES	358 384 720	377 370 662
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	365 058 711	383 410 900
(1) Dont à plus d'un an (a)	31 272 085	36 377 918
(1) Dont à moins d'un an (a)	327 112 634	340 992 744
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	51 183	9 204
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 704 731 987	1 642 315 078
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	91 469 828	88 791 563
Chiffre d'affaires net	1 796 201 815	1 731 106 641
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>11 206 015</i>	<i>11 439 223</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		8 907
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 434 688	3 048 081
Autres produits	785 162	408 212
Total I	1 799 421 664	1 734 571 841
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 698 231 523	1 636 678 291
Variations de stock	-810 617	-1 171 536
Achats de matières premières et autres approvisionnements	71	51
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	57 281 650	55 435 856
Impôts, taxes et versements assimilés	2 409 359	2 487 599
Salaires et traitements	23 374 615	22 439 159
Charges sociales	9 569 644	8 968 327
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 711 503	6 677 422
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	91 470	62 564
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	814 583	753 173
Total II	1 797 673 800	1 732 330 907
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 747 864	2 240 935
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	5 500	
Produits financiers		
De participation (3)	38 791	42 055
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 409 934	1 338 888
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 448 725	1 380 943
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 992 098	1 951 008
Différences négatives de change	79	242
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 992 177	1 951 250
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-543 452	-570 307
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 198 912	1 670 628



Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	99 230	566 927
Sur opérations en capital	28 417	43 638
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	192 900	108 227
Total produits exceptionnels (VII)	320 547	718 793
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	320 667	337 394
Sur opérations en capital	19 532	50 347
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	536 726	510 786
Total charges exceptionnelles (VIII)	876 924	898 527
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-556 377	-179 735
Participation des salariés aux résultats (IX)	346 709	627 262
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	1 801 190 937	1 736 671 577
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 800 895 110	1 735 807 946
BENEFICE OU PERTE	295 826	863 631
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		9 815
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

SA SOCARA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 365 058 711 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 295 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Logiciel : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Changement de réglementation :

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 312 992	228 864	140 000	4 401 856
Immobilisations incorporelles	4 312 992	228 864	140 000	4 401 856
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 667 874	1 004 955	321 859	70 350 971
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 781 399	714 734		8 496 133
- Matériel de transport	7 523 276	398 539	88 960	7 832 854
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 024 189	746 782		5 770 971
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	52 590	32 360	84 950	
Immobilisations corporelles	90 049 328	2 897 370	495 768	92 450 930
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000		5 000	
- Autres titres immobilisés	11 804 965	331 312	107	12 136 169
- Prêts et autres immobilisations financières	577 691	38 557		616 249
Immobilisations financières	12 387 656	369 869	5 107	12 752 418
ACTIF IMMOBILISE	106 749 977	3 496 103	640 875	109 605 204



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 436 191	196 505		3 632 696
Immobilisations incorporelles	3 436 191	196 505		3 632 696
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 995 151	4 471 974	321 859	35 145 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 657 962	742 872		4 400 834
- Matériel de transport	5 926 416	789 741	69 535	6 646 622
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 770 489	516 309		4 286 798
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 350 018	6 520 895	391 394	50 479 520
ACTIF IMMOBILISE	47 786 209	6 717 400	391 394	54 112 217



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 179 759 031 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	616 249		616 249
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 960 425	148 960 425	
Autres	27 470 164	27 470 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 712 193	2 712 193	
Total	179 759 031	179 142 783	616 249
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Adhérents fact a établir	9 206 298
Clients divers factures à établir	2 230 033
FAE marge arrière/penalité/BRII/TL	12 760 645
CPV à recevoir	13 107 600
Frs avoirs à recevoir	1 341 247
C/C Intérêt courus à recevoir	21 184
Produits a recevoir	17 000
Intérêts courus à recevoir	206 390
Total	38 890 397



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 348 916,00 euros décomposé en 99 054 titres d'une valeur nominale de 54,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	99 054	54,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	99 054	54,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	740 626	530 828		192 900	1 078 553
Total	740 626	530 828		192 900	1 078 553
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		530 827		192 900	



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 358 384 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	51 183	51 183		
- à plus de 1 an à l'origine	36 473 642	5 201 557	18 514 571	12 757 515
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 759 627	191 759 627		
Dettes fiscales et sociales	21 153 620	21 153 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 170	169 170		
Autres dettes (**)	107 252 680	107 252 680		
Produits constatés d'avance	1 524 797	1 524 797		
Total	358 384 720	327 112 634	18 514 571	12 757 515
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 661 171			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	17 572 938
Immobilisations à payer	169 170
Intérêts courus à payer	95 725
Intérêt courus à payer	21 661
Provision Congés payés	1 749 035
Intéressement à payer	288 922
Autres charges à payer	81 360
Organic a payer	1 213 835
C.e.t à payer	5 530
Adhérents avoir a établir	1 065 360
Adh.mar.arrières/TL à répartir	93 384 927
Adh.pénalités a répartir	875 000
Client avoir a établir	471 276
Total	116 994 738



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 712 193		
Total	2 712 193		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 524 797		
Total	1 524 797		



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	2 150	
Indemnités de rupture salariale	309 559	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 532	
Amortissements des immobilisations	5 899	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 417
Provisions pour risques et charges	530 827	192 900
Produits et charges sur exercices antérieurs	992	1 409
Dégrèvement CFE sur exercices antérieurs		97 821
Régularisations diverses	7 966	
TOTAL	876 925	320 547

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	295 826
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	295 826
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	295 826



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 833 915 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 214 155
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 214 155
C. Déficits reportables	2 121 506
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	833 915
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 608 personnes dont 12 apprentis et 37 handicapés.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	32	
Agents de maîtrise et techniciens	77	
Employés	65	
Ouvriers	434	
Total	608	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elle ferait état de salaires individualisés.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	15 073 030
Avals et cautions	15 073 030
Engagements en matière de pensions	1 085 414
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	16 158 444
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 085 414 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 DEF

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de certaines conventions, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

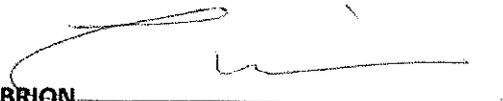
Le tableau n° I présente les avances et prêts.

Le tableau n° II présente les autres conventions.

Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur.

Fait à Lyon, le 28 mai 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I
AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.12.2024 en Euros	Provisions au 31.12.2024 en Euros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en Euros
Consentis par	Reçus par					
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale						
				Néant		
Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale						
Socara	Unilec	480 489	-	Avance rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1 %.	05.05.2011	21 184
Socara	Isocel	719 603	-	Avance rémunérée au taux de 0,40 %	18.10.2018	3 866

TABLEAU III
PERSONNES CONCERNEES

	Christophe PILON	Daniel BOSSUS	Bernard BOUVIER	Pierre MARMONIER	Michel LEPORE	Guillaume ROMAN	Florence MALLET
Socara	Président du CA et Directeur Général	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.
SCI Immobilière Apral				Co-Gérant			
Unilec	Représ. de Socara						
Rhône Alpes Expansion	Co-Gérant	Co-Gérant					
Socashop		Représ. de Rhône Alpes Expansion			Gérant		
Isocel	Adm.						
Scabel	Adm.						

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Henri TRARIEUX	Jérôme ECHEVERRIA	Olivier TRICHET	Franck LEPETIT	Laëtitia GENTIL	Florence BESSET
Socara	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.
SCI Immobilière Apral						
Unilec						
Rhône Alpes Expansion						
Socashop						
Isocel						
Scabel						

D'autre part, l'ensemble des administrateurs de Socara occupent des fonctions de représentation dans les sociétés suivantes :

- SCI Immobilière Apral